

ait l'avantage sur ces deux tyrans, que de voir Van Horne et Shaughnessey avoir l'avantage sur le pays.

Ce projet de mettre l'Intercolonial sur un pied d'affaires ne doit pas être regardé comme une question de parti. Pour moi c'est une question d'importance nationale, et je ne veux pas par mon vote contribuer à maintenir l'Intercolonial dans la position d'une vache à lait en commandite—c'est l'Etat qui a acheté le foin et le chemin de fer Canadien du Pacifique qui retire le lait.

Je ne suis pas d'opinion que l'Intercolonial doive être privé, à une de ses extrémités de communications avec les centres d'où nous vient le trafic de l'Ouest. Si l'Intercolonial pouvait devenir un facteur important dans le transport du fret, en ce pays, cela enseignerait au peuple à se faire rendre justice par les autres chemins de fer qui ne sont pas la propriété de l'Etat.

Je considère qu'il est de l'intérêt du pays de prolonger l'Intercolonial jusqu'à Montréal, et je ne pourrais pas concilier un vote hostile à cette résolution avec la position que j'ai toujours prise sur les questions de chemins de fer, tant dans cette Chambre qu'ailleurs. Mais tout en approuvant le principe de la résolution, je n'approuve pas tous les détails du projet, ni le refus du ministre des Chemins de fer et Canaux de produire le contrat et les autres documents qui se rapportent à cette affaire.

Maintenant qu'il nous a fourni tous les renseignements qu'il possédait, toute la question se réduit à ceci : Que le chemin de fer du comté de Drummond sera acheté à raison de \$12,000 par mille, ou une somme ronde de \$1,600,000. Cette somme paraît élevée ; j'avoue que je ne suis pas un expert ; mais la Chambre par une écrasante majorité a décidé qu'il était juste et raisonnable de permettre au chemin de fer Canadien du Pacifique de vendre une section de chemin de fer aux porteurs d'obligations, pour \$35,000 par mille. Le parlement du Canada, dans sa sagesse, a décidé, il y a quelques jours, que le chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest valait \$35,000 par mille, pour les porteurs d'obligations, bien qu'on m'ait dit qu'une grande partie de ce chemin pouvait être construite pour \$8,000 par mille.

Je vois bien, M. le Président, que le chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest coûtera probablement plus que le chemin de fer du comté de Drummond, mais je ne vois pas comment les honorables membres de la gauche qui ont voté en faveur de la permission accordée à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique de vendre un tronçon de voie ferrée au prix de \$35,000 par mille, peuvent blâmer l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair) d'avoir acheté un autre tronçon de voie ferrée à \$12,000 par mille. Je ne suis pas cependant parfaitement à l'aise au sujet des conditions de ce marché.

La vérité est, et autant vaut l'avouer, que je ne puis comprendre l'honorable ministre

M. ROSS-ROBERTSON.

des Chemins de fer et Canaux. Je l'ai entendu parler comme un archange pour la défense des droits publics et je suis revenu des réunions du comité des chemins de fer et des comités des banques et du commerce, me réjouissant dans l'espoir que le peuple avait enfin trouvé un libérateur et que l'honorable ministre protégerait sous son aile les victimes de la tyrannie. Je ne vois pas que l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux ait jusqu'à présent donné à ces gens autre chose que de bienveillantes paroles ; mais même les bonnes paroles sont plus que la plupart des membres du gouvernement actuel ne voudraient donner aux gens qui ont des griefs fondés contre le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il est possible que l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux eût pu avoir ce chemin de fer du comté de Drummond pour une somme moindre, et il est possible qu'il ait agi dans l'intérêt de son parti. Mais les honorables membres de la gauche n'ont pas voulu écouter une déclaration faite en cette Chambre il y a quelques jours, à l'effet qu'il y avait, prétendait-on, un vol en faveur du chemin de fer Canadien du Pacifique dans le droit de vendre le chemin de fer Colombie et de l'Ouest aux porteurs d'obligations à \$35,000 par mille ; et comment ces mêmes honorables députés peuvent-ils espérer qu'un député indépendant puisse les suivre lorsqu'ils affirment avec insistance qu'il y a un vol en faveur de quelqu'un dans le droit de vendre ce chemin de fer du comté de Drummond au pays à \$12,000 par mille ? J'apprécie à leur juste valeur toutes les probabilités, et je comprends également que quels que puissent être les défauts du ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair), il a fait plus qu'aucun de ses prédécesseurs, libéraux ou conservateurs, pour faire du chemin de fer Intercolonial quelque chose de mieux qu'un simple alimentateur du chemin de fer Canadien du Pacifique, et convaincu de ce fait, je ne puis faire autrement, M. le Président, que de voter en faveur de ces résolutions.

M. R. L. BORDEN (Halifax) : Je ne crois pas qu'il me soit possible de terminer ce soir, ma réponse à mon honorable ami de Westminster (M. Morrison), qui a occupé la Chambre durant deux heures et demi, mais je suis prêt à procéder jusqu'à onze heures et demie.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES : J'espère que l'honorable député (M. Borden) continuera jusqu'à minuit, au moins.

M. BORDEN : M. le Président, l'honorable député de Westminster (M. Morrison) a fait à la Chambre un discours chaleureux en faveur de ces résolutions, et entre autres choses qu'il a dites, il a fait la déclaration quelque peu extraordinaire à l'effet que le rapport de la minorité, que j'ai eu l'honneur